(Re)lu

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **35 (1998)**

Heft 1353

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Statistiques trompeuses

La récente embellie conjoncturelle a favorisé le recul du taux de chômage en Suisse. Mais cette évolution positive ne doit pas faire oublier le caractère très relatif de cet indicateur. En effet, ce taux n'inclut pas les demandeurs d'emploi qui ont épuisé leur droit aux indemnités. Une récente étude commandée par l'Office fédéral du développement économique et de l'emploi (OFDE, ex-OFIAMT) vient opportunément éclairer cette zone d'ombre.

L'analyse porte sur les années 1995 et 1996. Au cours de cette période, 66000 personnes ont perdu leur droit à une indemnité. Une population où femmes, étrangers, personnes âgées, mariées et sans formation sont surreprésentés.

Au 31 mars 1997, 57% de ces 66000 personnes ne bénéficiaient d'aucun emploi et 25% touchaient à nouveau des indemnités. Cette proportion indique une péjoration de la situation puisqu'une étude semblable effectuée sur la période 1993-1994 révélait un taux inférieur de sans emploi (50%).

Une politique de l'emploi active et efficace implique que les pouvoirs publics se dotent d'un outil statistique précis saisissant non seulement les personnes au chômage au sens de la législation mais également celles qui sont à la recherche d'un emploi, et ce dans une perspective temporelle. *jd*

Daniel C. Aeppli, Brigitte Hoffmann, Roland Theiss, *Ausgesteuerte in der Schweiz. Ein Situationsbericht*, Paul Haupt, Bern, 1998.

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Bâle: une idée d'avance

Le canton de Bâle-Ville récolte aujourd'hui les dividendes de sa politique anti-nucléaire. Parce qu'il a renoncé à acquérir des parts dans les centrales atomiques et qu'il possède de longue date des droits hydro-électriques, il bénéficie d'une électricité bon marché.

Pas question pourtant de baisser les tarifs dans un canton qui a décidé très tôt d'une politique énergétique favorisant les économies. Depuis deux ans déjà les consommateurs bénéficient d'un rabais de 5% sur le montant de leur facture. Si cet automne le Grand Conseil suit la proposition de l'une de ses commissions, les Bâlois verront leur facture s'alléger encore: de 17,5% pour les ménages et de 27,5% pour les entreprises, alors même que les tarifs ne bougeront pas. En effet, les Services industriels transformeront la réduction tarifaire que justifieraient leurs bons résultats financiers en une taxe d'orientation. La non-réduction représente la taxe dont le montant total sera redistribué aux consommateurs, au prorata de l'effectif du ménage – septante francs par an augmentés de trente-cinq francs par personne supplémentaire (cent quarante francs pour un ménage de trois personnes) et du nombre d'emplois (trois cent vingt francs par an et par emploi). Les gros consommateurs industriels ne bénéficieront pas de ce bonus puisqu'ils seront les premiers bénéficiaires de la libéralisation du marché de l'électricité. *jd*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (*jd*)
Rédaction:
Claude Pahud (*cp*), Géraldine Savary (*gs*)
Ont collaboré à ce numéro:
François Brutsch (*fb*)
André Gavillet (*ag*)
Jacques Guyaz (*jg*)
Pierre Imhof (*pi*)
Charles-F. Pochon (*cfp*)
Composition et maquette:
Françoise Gavillet, Claude Pahud, Géraldine Savary
Secrétariat: Murielle Gay-Crosier
Administrateur délégué: Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens
Abonnement annuel: 85 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9

(RE)LU

Le travail ne disparaît pas, mais il change de nature

«Un nouveau spectre hante l'Europe (plus que l'Amérique et le Japon): l'émergence d'une société sans travail, sous l'effet des technologies de l'information dans les usines, les bureaux et les services. Pourtant, comme il en va généralement avec les spectres à l'ère électronique, à y regarder de plus près, cette inquiétude est avant tout suscitée par des effets spéciaux: la réalité, elle, est moins terrifiante. Les leçons de l'histoire, l'observation de la situation actuelle, les projections de l'emploi dans les pays de l'OCDE et la théorie économique ne confirment pas ces criantes perspectives à long terme, si douloureuse que puisse être la transition vers le paradigme informationnel. Les institutions et l'organisation sociale du travail semblent jouer un rôle plus important que la technologie dans la création ou la destruction de l'emploi. Cependant, si elle ne crée ni ne détruit en soi l'emploi, la technologie transforme profondément la nature du travail et l'aménagement de la production. La restructuration des entreprises et des organisations qu'autorise la technologie de l'information et que stimule la concurrence globale introduit une transformation fondamentale de l'emploi: l'individualisation des tâches dans le processus du travail. Nous assistons ainsi au renversement de la tendance historique à la généralisation du salariat et à la socialisation de la production qui était le trait dominant de l'ère industrielle. La nouvelle organisation sociale et économique fondée sur les technologies de l'information vise à décentraliser la gestion, à individualiser le travail et à personnaliser les marchés: ce faisant, elle segmente le travail et fragmente les sociétés. Les nouvelles technologies de l'information permettent en même temps la décentralisation des tâches et leur coordination en un réseau interactif de communication en temps réel, tant entre continents qu'entre étages d'un même immeuble. L'apparition des méthodes de production maigre va de pair avec le recours généralisé des entreprises à la sous-traitance, à l'approvisionnement extérieur, à la délocalisation, au conseil, à la réduction des effectifs et à la personnalisation des produits».

Manuel Castells, *La société en réseaux, tome 1: L'ère de l'information*, Paris, 1998, Fayard.